

Image not found or type unknown



Transmission d'information sans mon autorisation

Par **Lylou64**, le **30/12/2010 à 11:53**

Bonjour,
Mon propriétaire à transmis mon numéro de téléphone portable à un nouveau voisin afin que ce dernier puisse me poser des questions concernant nos démarches pour l'ouverture d'une ligne Internet.
Je souhaiterais savoir s'il avait le droit de divulguer mon numéro sans ma permission (il ne m'a rien demander).
Si non, y a-t-il une loi expliquant cela ?
Merci pour vos futures réponses.

Par **mimi493**, le **30/12/2010 à 15:20**

Oui, il peut, aucune loi n'interdit de transmettre un n° de téléphone à un tiers
La seule loi qui existe concerne le traitement informatique, les fichiers, la revente/communication à des tiers en vue d'usage commercial

Par **Lylou64**, le **31/12/2010 à 12:43**

Merci une fois de plus pour votre réponse précise.
Bon réveillon